



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****19147326***

le

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 OCT. 2019

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0633 782 756****Dénomination**

(en entier) :

(en abrégé) : **SERESA SUPPORT**Forme juridique : **SCRL**Adresse complète du siège : **rue de Sart-Moulin, 1 à 1421 Ophain Bois-Seigneur-Isaac****Objet de l'acte : Nominations et démission**

Nomination de Monsieur Luc Charon au poste d'Administrateur à la date du 31/07/2019.

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 31 juillet 2019 - 18h00

"Admission de nouveaux administrateurs.

Le Conseil d'administration accepte la candidature de M. Luc Charon, en tant qu'associé. Ce dernier souscrit une part d'une valeur d'un euro dans la société.

En vertu de l'article 21 des statuts et la vacance d'une place d'administrateur suite aux récentes démissions, le conseil d'administration accepte à l'unanimité l'admission de M. Charon parmi les administrateurs de l'entreprise. Ce dernier reprend le mandat de Madame Agnès Leclercq, lequel débute ce jour et s'achèvera le 9 janvier 2023".

Démission de Madame Agnès Leclercq du poste d'administrateur à la date du 27/05/2019.

"Admission et démission de membres.

L'assemblée est informée et prend acte des démissions (CA et AG) de Mme Marie-Anne Marloye et Mme Agnès LECLERCQ."

Salvatore Salamone.

Directeur de SERESA SUPPORT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).